

PV de l'assemblée générale d'Uniterre

1^{er} avril 2022

Russy, Ferme de la Famille Thévoz

Présences : environ 30 personnes, y compris les membres du bureau et du comité

Ouverture de l'assemblée

Le président Maurus Gerber ouvre la séance. Il remercie les personnes présentes d'être venues. L'assemblée générale a été convoquée dans les règles de l'art.

Il remercie la famille Thévoz pour son accueil. Et il passe la parole à Ivan Thévoz pour une présentation succincte de la ferme :

*« **Russy** est situé dans le puzzle de la Suisse romande, car on ne sait jamais dans quel canton on est ! Mais on s'entend bien.*

Domaine : 16 ha culture bio ; 7 ha blé ancien, cameline ; 1 ha légumes ; 1 ha agroforesterie : arbres fruitiers ainsi qu'une pépinière fruitière (haute tige / mi-tige)

Volaille pour le self – Apiculture - Vente directe à la ferme.

Le pilier de la ferme et de la cohésion de la famille, c'est Dieu. »

Maurus Gerber remercie Ivan Thévoz.

Il propose d'ajouter en point 9 un point Commission de gestion.

La proposition est acceptée à la majorité.

1. PV AG 11 mars et 26 novembre 21

Maurus Gerber : les PV ont été envoyés par mail sur demande et publiés sur le site. Y a-t-il des remarques ou des questions ?

Les PV sont acceptés avec 2 abstentions.

2. Rapport du président

Le rapport tel que lu par Maurus Gerber est disponible sur demande.

Maurus Gerber est revenu sur une partie des activités qui l'ont occupé, lui et les secrétaires, lors de l'année écoulée. Des rencontres, la participation à l'Intergroupe parlementaire pour la Souveraineté alimentaire, la rédaction des nouveaux statuts, tout en soulignant les moyens malheureusement limités dont Uniterre dispose. Il adresse ses remerciements aux secrétaires, à son vice-président Philippe Reichenbach, et aux membres du comité directeur.

3. Rapport du secrétariat

Le rapport est disponible sur demande. Dans les grandes lignes, voici les activités qui ont occupé l'équipe lors de l'année écoulée :

- Les réunions des commissions Lait, Femmes et Jeunes-Accès à la Terre
- La campagne autour des votations sur les pesticides, dans un climat particulièrement tendu
- Les rencontres avec différentes organisations partenaires : Bio Suisse, F.A.M.E., USP et Agora, le MAPC, Big-M, etc.
- Les prises de position sur des consultations fédérales
- La participation à la journée des luttes paysannes le 17 avril à Genève
- Travail politique avec l'Intergroupe parlementaire
- Mise en œuvre de la déclaration sur les droits des paysan.nes (UNDROP), tant en Suisse qu'avec les organisations ECVV et LVC
- La campagne pour le référendum Stop huile de palme, la manifestation anti-OMC et une action contre l'UPOV
- Le projet Acteurs de la transition alimentaire, en partenariat avec la Revue durable
- Le travail de renforcement des sections suisses alémaniques, avec des rencontres, des visites de fermes
- Un renforcement de la visibilité au niveau des réseaux sociaux
- La rédaction de quatre numéros du Journal paysan indépendant

Corrections :

- La rencontre USP Agora en 2021 a eu lieu dans les locaux d'Agora et pas à l'alpage de Charles-Bernard Bolay
- Ajouter les comités dans lesquels Uniterre est actif : Bio cantonaux, StopOGM et SAG, etc.

4. Comptes 2021

Les comptes ont été publiés dans le 1^{er} numéro 2022 du journal d'Uniterre.

Total des recettes : 291'776.59 frs

Total des charges : 284'813.41 frs

Bénéfice de l'exercice : 6'963.18 frs

On clôture dans les chiffres noirs.

A propos des démissions : quelle que soit la position que l'on prend, il y a toujours des membres qui démissionnent. De plus, cela suit l'évolution du nombre de fermes, qui ne fait que baisser année après année.

Rapport des vérificateurs

Vanessa Renfer lit le rapport du vérificateur Charles-Albert Schafroth (Philippe Sauvin était hospitalisé à cette période), qui a contrôlé les comptes le 25 mars : le vérificateur reconnaît la bonne tenue des comptes et enjoint l'assemblée à en donner décharge au comité, avec remerciements à Claude Mudry.

5. Programme d'activités 2022-2023

Le power-point est disponible sur demande auprès du secrétariat.

Pour l'essentiel, l'équipe va se concentrer principalement sur la préparation et le lancement de la campagne pour des prix équitables et des filières transparentes. La date de lancement prévue est le 17 avril 2023. Un important travail de recherche de fonds devra être effectué afin de financer le graphisme, les supports de communication, etc. La stratégie de communication doit encore être affinée.

L'équipe poursuit par ailleurs son travail quotidien de suivi des dossiers politiques, de réponse aux sollicitations des médias, et de réactions à l'actualité.

6. Budget 2022

Berthe Darras présente le budget 2022. Deux variantes ont été élaborées, l'une plus optimiste que l'autre. Les différences s'expliquent par le nombre de membres prévus, les éventuels dons et le soutien octroyé ou non par la Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH).

	Version haute	Version basse
Revenus	309'684.40 frs	270'490.00 frs
Charges	304'151.00 frs	294'701.00 frs
Résultat exercice	5'533.40 frs	- 24'211.00 frs

Discussion

Yves Batardon : Communication pour trouver des nouveaux membres : avoir des plaquettes, quelque chose de léger avec texte simple et parlant. Pourquoi pas de budget plus conséquent pour la communication et en contrepartie, on demande des photos gratuites de nos membres.

L'idée d'avoir des outils pour communiquer à nos membres que l'on cherche des grands donateurs.

Berthe Darras : On va refaire la charte d'Uniterre et à partir de cette charte on fera la plaquette.

Claude Mudry : simple et parlant

Ulrike Minkner : l'idée de demander des photos (gratuites) aux membres est excellente.

Adoption des rapports, des comptes et du budget

Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Mise au vote du budget : Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Modification des statuts : Nouveaux statuts

Les statuts ont été mis en consultation avec un délai de retour au 19 mars : Il n'y a pas eu de retour.

Mais le 24 mars, nous avons reçu une demande de la section de Fribourg. Donc par rapport aux statuts publiés sur le site, il y a des petites modifications, visibles sur le document projeté sur grand écran.

Elles concernent les articles 7 et 14. A l'article 7, il est proposé de rajouter le décès comme motif conduisant à la perte de la qualité de membre. A l'article 14, la section FR souhaite que la commission thématique puisse se prononcer sans forcément en référer au bureau et au comité. Le bureau juge que cela n'est pas judicieux qu'une commission puisse émettre une position publique sans en informer le bureau (qui doit par la suite gérer les relations médias).

Mise au vote en 2 temps :

1. Modification de l'article 7 uniquement : Résultat : **22 voix pour et une abstention**
2. Mise au vote des statuts avec l'ajout qui vient d'être accepté : **Les statuts modifiés sont acceptés à l'unanimité**

8. Election du nouveau comité et de la commission de gestion

a) Election du nouveau comité

Remarques :

- peu de femmes au comité
- ne pas réélire Mathieu Genoud (n'a plus le temps) et André Müller (ne vient plus) : donc une personne présente serait-elle intéressée ?
- Important de garder toutefois ces 2 personnes dans la boucle pour des commissions ou groupes ad hoc.

Mise au vote

Les 5 premiers membres de la liste sont élus à l'unanimité.
On cherche 2 femmes si possible à proposer à la prochaine AG.

Le Comité se compose donc comme suit :

- Christine Gerber
- Yves Batardon
- Laurent Vonwiler
- Christian Hutter
- Florian Buchwalder
- Maurus Gerber, président
- Philippe Reichenbach, vice-président

b) Commission de gestion :

- Pierre-André Tombez
- Alexis Corthay
- Manque une personne, si possible femme pour compléter la commission et amener une voix suisse alémanique.

On demande si des personnes présentes seraient intéressées à la commission de gestion. Personne ne s'annonce.

Mise au vote : élection des 2 personnes : elles sont élues à l'unanimité.

Alexis remercie les membres pour leur vote. Il demande que la commission soit bien informée et reçoive les PV du comité et ceux du bureau. Cela sera fait.

9. Décision prise de position sur initiative Elevage de masse

Vanessa Renfer : On en parle depuis un certain temps et après discussions au comité on a développé une prise de position. (NB : cette présentation est disponible sur demande auprès du secrétariat).

Vanessa rappelle les points clés de l'initiative, rappelant que l'initiative devra être mise en place dans un délai de 25 ans.

On a aussi, dans la situation actuelle, le devoir de changer nos habitudes de consommation. Voir aussi limitation des pandémie animales, protéger les sols, etc. Uniterre propose à l'AG de soutenir cette initiative, qui répond à la souveraineté alimentaire, donc on se doit d'être cohérent !

Discussion

Florian Buchwalder : Si on recommande le oui, c'est dans quel but ? Est-ce qu'on donne un signal aux initiants que leur initiative est bonne ?

Vanessa Renfer : on va travailler au niveau politique, mais aussi auprès des initiants pour qu'ils s'engagent pour ce que nous mettons en avant soit repris et qu'ils nous soutiennent dans le futur.

Laurent Vonwiller : l'initiative est faite. On ne peut plus négocier. Elle donne au parlement la responsabilité de trouver les moyens de la mettre oeuvre. Donc nous allons agir pour une solution raisonnable.

Yves Batardon : on rejoue le même scénario que lors de l'initiative sans pesticides. On va se retrouver non protégés si on dit non, car les denrées importées n'auront pas l'obligation de répondre aux mêmes règles.

Nadia Bartholomé : est-ce qu'on a la possibilité en Suisse de limiter nos importations de fourrage ?

Maurus Gerber : pour moi c'est un point très important aussi. Dans la vision d'Uniterre, on doit aller dans le sens de faire sortir l'agriculture de l'OMC et des accords de libre-échange.

Mathias Stalder : ajouter dans l'argumentaire de sortir de l'OMC et des ALE.

Loïc Bardet : Agora est membre collectif d'Uniterre, c'est pour cette raison qu'il prend la parole. Il rappelle des points par rapport au texte de l'initiative : les 25 ans c'est Ok pour les transformations mais l'initiative s'applique directement pour les nouvelles infrastructures. D'autre part, pour le marché : exemple porc et volaille : on ne vend pas tous les porcs ni les volailles

bio actuellement, donc comment faire si ce secteur de production augmente encore ? Les contrôles à l'étranger seront moins poussés que tous les contrôles qui seront mis sur pied en Suisse.

Loïc Bardet nous incite fortement à donner la liberté de vote.

Alfredo Scilacci : Très sensible aux arguments d'Yves. Il pense toutefois que le oui est délicat, car l'initiative n'est pas très bonne. D'autre part, la liberté de vote ça veut dire qu'on ne prend pas position !

Claude Demierre : Mon avis c'est de dire non. On vote sur quelque chose sur lequel on n'a aucune prise. On doit dire NON. Oui, mais... c'est trop risqué ! est-ce qu'on est sûr que le comité d'initiative va prendre en compte nos MAIS... ?

Nadia Bartholomé : on devrait travailler vraiment avec les consommateurs pour leur dire que s'ils votent en faveur, alors ils doivent consommer en fonction de leur vote : consommer local, ne pas choisir en fonction du prix.

Maurus Gerber : 25 ans, c'est long. Si on regarde en arrière, et si on voit tout ce qui a changé en 25 ans dans le monde agricole... alors au cours des prochaines 25 années, on aura le temps de mettre en œuvre les exigences de l'initiative.

Yves Batardon : il faut que les citoyens prennent conscience, pas les consommateurs ! On est parti dans le marchandage : nous les paysans on ne veut que payer nos traites.... On n'a plus le lien avec notre travail et pas non plus avec les citoyens. Donc on doit sortir de la consommation, le débat est citoyen.

Christian Hutter : La consommation de viande est en baisse en CH en plus dans des cas de crises, on assiste à une hausse de la consommation bio. Ce sera la même chose. L'initiative est une chance. Et une baisse de l'élevage est nécessaire car il est très dépendant des importations. Donc on doit augmenter la production des produits végétaux et ainsi renforcer l'auto-provisionnement. Donc à son avis, l'initiative relève des points importants.

Ivan Thévoz : la viande suisse est de qualité. L'initiative demande de la sur-qualité et il faut voir si les gens seront d'accord de payer le prix. Nous on fait au mieux. Mais moi je pense que les paysans en auront assez qu'on leur impose toujours de nouvelles normes. Donc on se tire une balle dans le pied.

Philippe Reichenbach : si on enlève le Mais, tout le monde est d'accord entre nous. Si on dit oui, on sera plus écouté que si on dit non !

Rudi Berli : Le problème avec cette initiative c'est aussi qu'elle crée des divisions au sein du monde paysan. Donc éviter de renforcer ça. Sur Genève, les paysans éleveurs en bio et conventionnel sont contre. C'est très clair que le parlement ne va pas s'attaquer au libre commerce, à la limitation des accords commerciaux.

On doit à mon avis s'attaquer à cela. On doit prendre position pour la liberté de vote et soulever les contradictions du système.

Claude Mudry : Uniterre n'a juste pas de courage. Il faut une fois prendre une position qui va de l'avant. On doit arrêter de dire NON ! On doit dire OUI. On est de moins en moins crédibles auprès de nos membres. Et quoi que l'on décide, on recevra de toute façon des critiques. Alors soyons courageux.

Florian Buchwalder : Les consommateurs, par leur choix, votent et ils doivent utiliser cette manière de prendre position.

Loïc Bardet : le « oui mais » c'est très difficile à communiquer ! De plus, le texte de l'initiative ne répond pas à nos préoccupations.

Yves Batardon : Voiture : sans règles, on conduit comme on veut, selon nos humeurs. Avec des règles on respecte les limites.

Loïc Bardet : on met des règles, mais il faut aussi pouvoir les contrôler ! D'autre part dans la réalité, c'est « un peu tout le monde est croyant mais la minorité est pratiquante », donc si les citoyens votent oui, ça ne veut pas dire qu'ils vont mettre en pratique ce pourquoi ils ont voté.

Laurent Vonwiller : on doit prendre position sur OUI, mais pas sur le dos du paysan.

Florian Buchwalder : Si c'est comme ça, que rien n'est pensé de spécifique pour soutenir les paysans, alors ça va se faire sur leur dos.

Loïc Bardet : Il n'y pas mention de compensation pour les surcoûts. En plus, les structures en zone de Préalpes nécessitent le maintien de l'élevage. Si on prend l'initiative telle quelle, alors c'est clair que cela se fera sur le dos des paysans.

Nadia Bartholomé : quelles différences entre les directives bio et le conventionnel ?

Ulrike Minkner : cette initiative laisse plein de points non clarifiés. Elle est faite sans nous, sans consulter les paysan.nes, etc. Nous avons eu une visio-conférence avec une des personnes du groupes des initiants. Et c'est clairement ressorti qu'elle n'avait aucune idée de notre travail, des contraintes et des conséquences de leur initiative sur notre métier. L'initiative n'est pas claire, elle laisse large place à l'interprétation. Au parlement, c'est évident qu'il n'y a aucune volonté de remettre en doute les accords commerciaux.

De plus cette initiative a été élaborée par des personnes qui ne connaissent pas la pratique : sortie du bétail en zone montagne en hiver, les difficultés qu'elle impose, les problèmes de sortir le bétail sur des terrains mouillés. A Uniterre on peut adopter une liberté de vote. Pour moi, ce serait beaucoup plus juste.

Alfredo Scilacci : Je viens de lire le texte de l'initiative. Il s'agit d'une initiative de principe, qui laisse toute la latitude au parlement.

Claude Demierre : l'évolution de l'agriculture ces dernières années va dans le bon sens. Cette initiative donne l'illusion qu'on a 25 ans pour nous mettre sur pied. Donc c'est non, c'est aussi une preuve de courage que de dire non !

Alexis Corthay : on doit penser au rôle d'Uniterre. Son rôle est de pousser à la réflexion. J'approuve l'argumentaire d'Uniterre. Les paysans et citoyens vont lire les arguments et après décider. Donc à mon avis, on peut réellement donner la liberté de vote, ce n'est pas une faiblesse.

Maurus Gerber : on sent bien que les opinions divergent. Pour moi, un refus de l'initiative ne peut pas rentrer en ligne de compte. Car quoi qu'on en pense, cette initiative va dans le sens de la souveraineté alimentaire et des positions de LVC.

Mise au vote en 2 temps :

Election d'un scrutateur : Florian Buchwalder.

Qui vote en faveur du oui ? Qui vote en faveur de non ?

Pour un Oui : 10 voix

Pour un non : 4 voix

Abstentions : 9 voix

2ème tour : Qui vote en faveur du oui ? Qui vote en faveur de la liberté de vote ?

Oui : 5

Liberté de vote : 17

Abstention : 1

Résultat : Liberté de vote

10. Divers

Excellentes candidatures pour les postes de Mathias et Michelle. On a encore une journée d'interviews.

Mais on mettra toutes nos compétences, notre cœur pour faire une excellente remise-reprise.

Pas d'autres divers.

Lausanne, le 20 avril 2022

Rédaction du PV : Michelle Zufferey et Vanessa Renfer